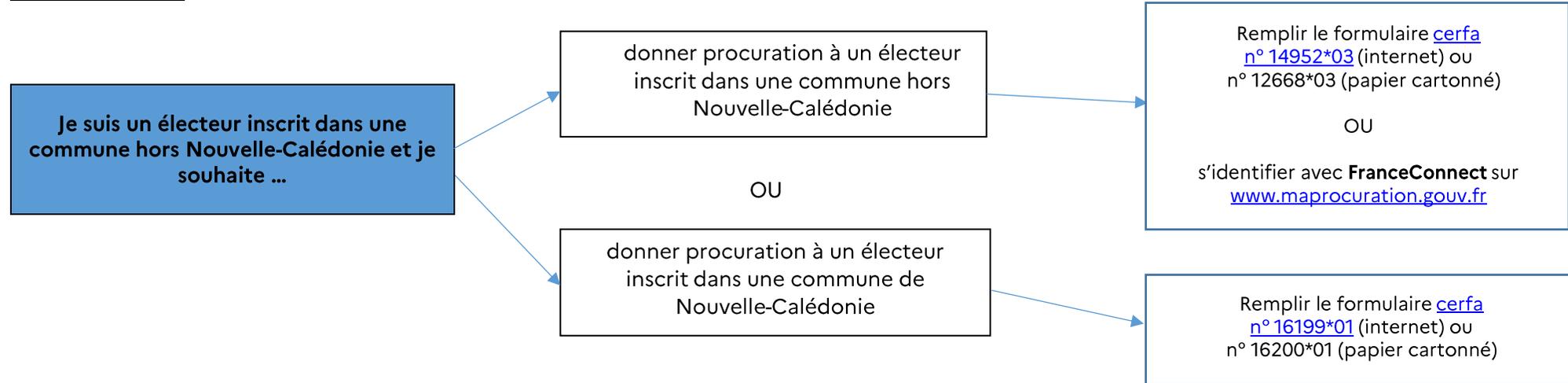
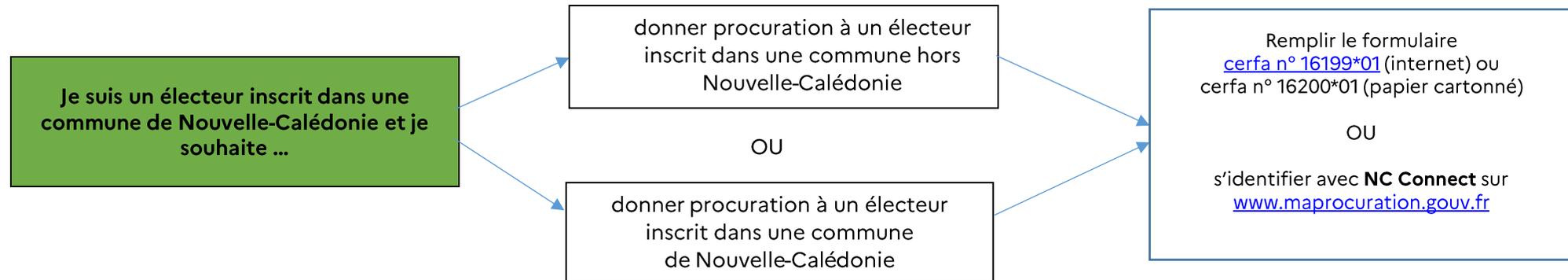


Comment voter par procuration pour les élections législatives ?

SITUATION 1:



SITUATION 2:



Dans les deux situations, l'électeur se rend ensuite au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie, au tribunal judiciaire ou tribunal de première instance de la résidence ou du lieu de travail du mandant. Il présente le **formulaire**, ou la **référence d'enregistrement** qui lui a été transmise par courriel s'il a effectué sa démarche en ligne. L'autorité habilitée vérifie l'identité de l'électeur au moyen de sa **pièce d'identité**, et valide la procuration.